

Contrat de prestation de service – Conseil Ponctuel

Entre d'une part :



Association de Gestion et de Comptabilité du Lot
Agence de Figeac
430 Av. Jean Jaurès, 46004 Cahors
SIRET : 318 394 673 000 12
Tel : 05 65 23 22 30

Et d'autre part :

Entreprise : EARL DE LAS BESSIERES

Adresse : 2462 ROUTE DE LATRONQUIERE
46120 SAINT-MAURICE EN QUERCY

N° adhérent AGC : 01186

Code facturation
FIS03

Objet de la mission

Comparer le régime réel actuel et le régime Micro-BA (avec retour possible en 2027) suite à une baisse du chiffre d'affaire de la structure.

Détails des travaux

Comparer les deux régimes en faisant une projection des résultats comptables de votre structure en régime de croisière 2027 :

- Collecte infos sur site;
- Retraitement au bureau des éléments ainsi recueillis;
- Présentation des résultats comparatifs en termes de charges sociales MSA et impôt;
- Incidence pour l'exercice de basculement (exercice de 15 mois sous le régime réel car le changement de régime fiscal se fait toujours au 01 janvier)
- Rapport de synthèse reprenant les conclusions de l'étude

Fin des travaux prévue le : 28/02/2026

<u>Intervenant AGC 46</u>	<u>Libellé de facturation</u>	<u>Montant HT</u>
Xavier CHARPENTIER	Etude comparative réel-Micro BA	500,00 €

Prix global HT

Pour les travaux définis dans le présent contrat.

Total HT	500,00 €
TVA	100,00 €
Total TTC	600,00 €

Mode de règlement :

Prélèvement automatique

1 échéance de 600,00 € TTC

Le 28/02/2026

Les signataires déclarent avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions imprimés sur le présent document.

Signature de l'adhérent :
"Lu et approuvé"

Fait en 3 exemplaires
Le : 16/01/2026
A : Figeac

Pour l'AGC du Lot, Le Directeur,
Par délégation, l'intervenant :
Nom : Xavier CHARPENTIER
Signature

N° : 2601290743